



BTSA Technico-Commercial

Biens et Services pour l'Agriculture en Alternance

Obtenir une insertion rapide sur le marché du travail et faciliter la poursuite d'études supérieures, en étant acteur de sa formation

CODE RNCP 36003 CERTIFICATEUR Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

DATE DE PARUTION AU BO 04/11/2021 ECHEANCE 31/08/2027

Au programme

Modalités pédagogiques

Pédagogie de groupe et en présentiel

Formation pratique

Projets commerciaux et actions professionnelles : animations de salons, foires, vente de produits

Visites, conférences

Accompagnement du projet personnel et professionnel
Simulation de création et de reprise d'entreprise

Mises en situations professionnelle

Utilisation d'outils informatiques et multimédias

Formation théorique

Relations clients et développement commercial / Management / Gestion de l'information

Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels information, expression et communication, anglais commercial

Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires

Examen

Contrôle continu :

Epreuves écrites, orales et de mise en situation

Semestrialisation :

Obtention de 120 ECTS (4 x 30 ECTS) à l'issue de la formation

ECTS définitivement acquis pour 5 ans

Validation : diplôme du Ministère de l'Agriculture



Les débouchés

Métiers

Commerce, Distribution, Marketing, Import- Export

Technico-commercial

Chef de rayon

Acheteur

Animateur de vente

Secteurs

Agroéquipements : machinisme agricole, véhicules et bâtiments d'exploitation

Engrais, semences, Produits phytosanitaires

Aliments et équipements pour animaux

Prestations et services proposés au monde agricole

Pour qui ?

Après un bac (général, technologique ou professionnel).

Pour ceux qui veulent rapidement acquérir une double compétence : technique et commerciale. Pour obtenir rapidement un emploi ou poursuivre des études.



91% de stagiaires satisfaits en 2023

100% de réussite aux examens 2023

67% d'accès à l'emploi dans les 6 mois en 2022

16% en poursuite d'études en 2022

Objectifs :

Acquérir des connaissances, le savoir-faire, le savoir être, indispensables à la fonction, et les appliquer dans l'entreprise pour devenir rapidement opérationnel

Obtenir un diplôme recherché par l'ensemble des professionnels du secteur.

Rémunération

Contrat d'apprentissage

	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans
1ère année	27%du SMIC	43% du SMIC	53 % du SMIC	100% du SMIC

Contrat de professionnalisation

	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	Demandeur d'emploi âgé de 26 ans et +
Avec le Bac professionnel	65% du SMIC	80% du SMIC	SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire
Avec le Bac général ou technologique	55% du SMIC	70% du SMIC	

Formation accessible en Projet de transition professionnelle (PTP)

Tarifs de la formation :

10€/ heure

Prise en charge possible selon la situation du candidat

Un cadre pour réussir

Un environnement naturel accueillant

Un accompagnement personnalisé

Un centre de documentation ouvert de 8h30 à 19h00

Des salles de détente et une restauration collective en période scolaire

Une salle et des terrains de sport

Un foyer des apprenants

Parking gratuit et aire de covoiturage

Bus gratuit sur l'agglomération

Comment ?

Formation en Alternance sur 1 an :

Pour acquérir une expérience professionnelle en poursuivant ses études :

75% en entreprise et 25% en centre de formation

Contrat de travail à durée déterminée de 12 mois avec une entreprise

Formation : 420h, une journée/semaine 8h00/12h00 – 13h00/16h00

En contrat d'apprentissage ou formation continue

Conditions d'admission :

Au centre de formation : entretien de motivation

En entreprise : entretien de recrutement et signature d'un contrat de 12 mois

Délai d'accès : 1 semaine (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et du début de la prestation)

Et après ?

Une insertion professionnelle des titulaires dans les métiers de "conseiller de vente" en magasin. Equivalence (Niveau IV)

BTSa TC Alimentation et Boissons

Nb de stagiaires :

8 à 20 personnes

Horaires en formation :

08h00/12h00 – 13h00/16h00

Date de démarrage de la prochaine session : 28 septembre 2026

Accessibilité

Locaux accessibles aux PMR (Personnes à mobilité réduite).

Possibilité d'adaptation tutorée par un référent handicap (Mme Laurence Wasson)



Michaël Sparty Responsable Enseignement Supérieur pecquencourt@cneap.fr

03 27 86 42 54 Hameau d'Anchin, Route de Rieulay 59146 Pecquencourt

Site internet : institutanchin.cneap.fr

Institut d'Anchin - officiel

institut_anchin_officiel

Institut d'Anchin